

LA PLACE DU SPORT DANS LE MONDE ASSOCIATIF

La France compte 307 500 associations sportives¹. C'est l'une des formes les plus courantes d'associativité, même si les licences sont inégalement réparties sur le territoire². Alors qu'à peine plus d'une association sportive sur dix est employeuse, le sport associatif fonctionne grâce à 4 millions de bénévoles³.

Les associations sportives fonctionnent grâce à

4 millions

de bénévoles, qui consacrent en moyenne 48 heures par an à l'association⁸.



En 2017, le travail bénévole du secteur sportif associatif représentait en volume (équivalent temps plein) un quart du travail bénévole de l'ensemble du secteur associatif⁹.

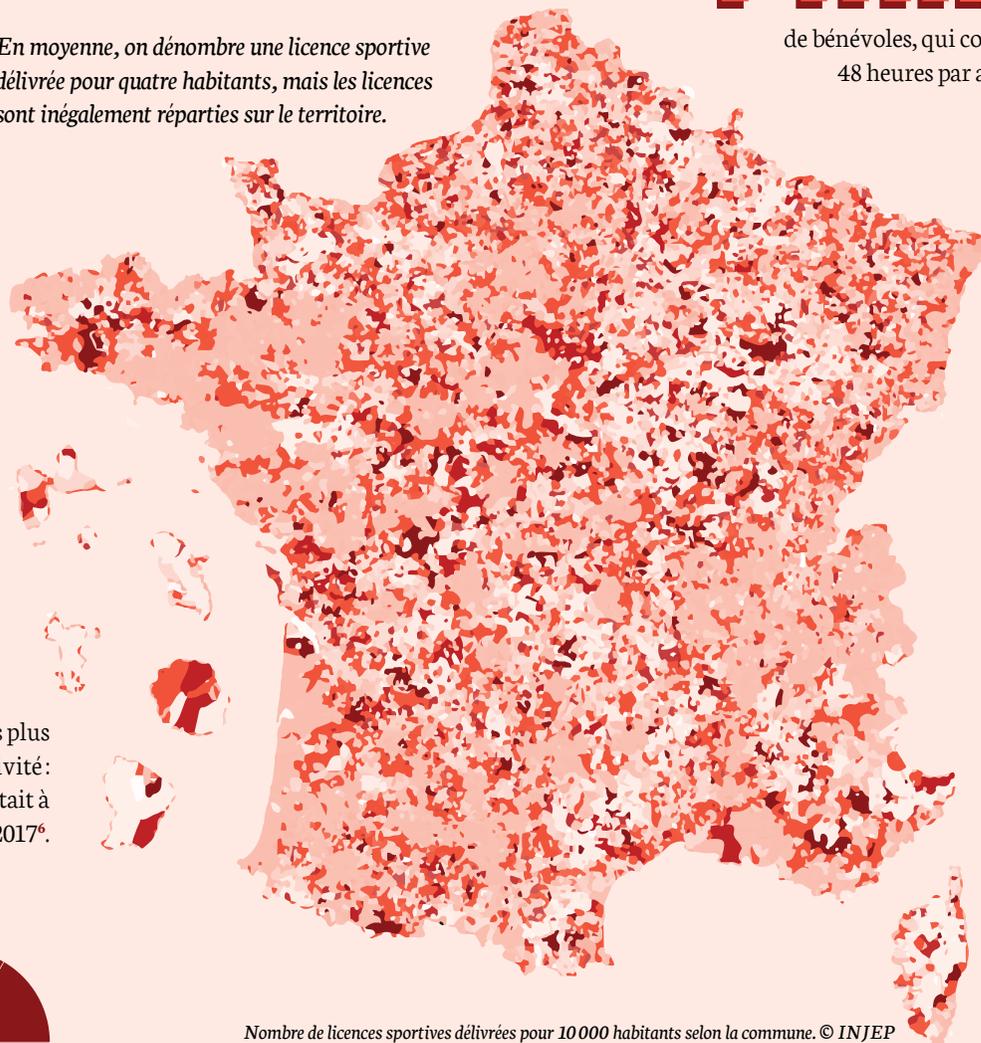
66%

En moyenne, on dénombre une licence sportive délivrée pour quatre habitants, mais les licences sont inégalement réparties sur le territoire.

des individus âgés de 15 ans et plus ont pratiqué du sport au moins une fois dans l'année⁴.

55%

des pratiquants ne bénéficient d'aucun encadrement (ni entraîneur, ni éducateur sportif) pour leur pratique principale⁵.

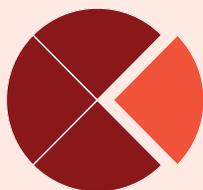


Nombre de licences sportives délivrées pour 10 000 habitants selon la commune. © INJEP

En plus de ces millions de bénévoles, on compte près de

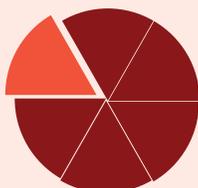
87 000

salariés au sein des associations sportives. Ces derniers représentent 5 % de l'effectif salarié de l'ensemble du domaine associatif¹⁰.



C'est l'une des formes les plus courantes d'associativité : une association sur quatre était à caractère sportif en 2017⁶.

Une création d'association sur six au cours de l'année 2017 était à caractère sportif. C'est le 3^e domaine d'activité derrière « Culture » et « Loisirs »⁷.



¹ Lise Reynaert & Aurélien d'Isanto (Insee), « Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié », *Insee Première* n°1587, mars 2016.

² Renaud Foirien et Cédric Zimmer (INJEP), « Les chiffres clés du sport 2020 » [en ligne], 2021.

³ Sylvie Dumartin & Sandrine Firquet (Insee), « 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym », *Insee Première* n°1857, mai 2021.

⁴ Patricia Croutte & Jörg Müller (Crédoc), *Baromètre national des pratiques sportives 2020*, INJEP Notes & rapports, 2021.

⁵ Patricia Croutte & Jörg Müller (Crédoc), *Baromètre national des pratiques sportives 2020*, INJEP Notes & rapports, 2021.

⁶ Viviane Tchernonog & Lionel Prouteau, « Le paysage associatif français », 3^e édition, *Dalloz Juris Associations*, 2019.

⁷ Renaud Foirien et Cédric Zimmer (INJEP), « Les chiffres clés du sport 2020 » [en ligne], 2021.

Le Conseil économique social et environnemental (CESE) avait en ce sens rendu un avis relatif à l'économie du sport le 9 juillet 2019, préconisant entre autres d'autoriser aux clubs le statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) quand les conditions le permettent.

⁸ Sylvie Dumartin & Sandrine Firquet (Insee), « 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym », *Insee Première* n°1857, mai 2021.

⁹ Viviane Tchernonog & Lionel Prouteau, « Le paysage associatif français », 3^e édition, *Dalloz Juris Associations*, 2019.

¹⁰ Renaud Foirien et Cédric Zimmer (INJEP), « Les chiffres clés du sport 2020 » [en ligne], 2021.